

Conditions Générales d'utilisation et de Vente

DÉCEMBRE 2025

Version 2

MENTIONS LÉGALES

TRACTIAL est une Société Anonyme française, au capital de 5.188.000 Euros, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro B 334 517 562, dont le siège social est situé 16, Cité Joly - 75011 PARIS (la « Société ») qui a développé un service en ligne.

TRACTIAL est cotée sur le marché réglementé Euronext Growth et agréée en tant qu'établissement de paiement depuis 2015 par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (« ACPR ») sous la référence CIB 16748.

La Société est enregistrée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers en tant que Prestataire de Services sur Actifs Numériques (« PSAN ») pour les activités de conservation d'actifs numériques, et d'achat/vente d'actifs numériques contre monnaies ayant cours légal, sous le numéro E2023-092.

Le directeur de la publication est Daniel DORRA.

Contact : contact@tractial.com

Le site Internet est principalement hébergé par la société OVH et dans des Datacenter de Zayo, des données peuvent être répliquées sur AWS pour des questions de redondance et plan de reprise d'activité.

TABLE DES MATIÈRES

MENTIONS LÉGALES	0
TABLE DES MATIÈRES	1
1. Préambule	2
2. Définitions	3
3. Objet	3
Les présentes CGUV ont pour objet de régir les conditions générales de vente des Services vendus et fournis par la Société aux Clients, les conditions d'utilisation de la Plateforme, ainsi que les droits et obligations de la Société, du Client et de l'Utilisateur dans ce cadre.	3
4. Acceptation et modification	4
4.1. Acceptation	4
4.2. Modification des CGUV	4
5. Acceptation des risques inhérents aux Services	4
6. Périodes de blocage	5
7. Comptes	5
7.1. Création d'un Compte Client	5
7.2. Sécurité du Compte	6
7.3. Blocage, suppression du Compte	6
8. Services	7
9. Droit de rétractation	7
10. Responsabilité des Parties	8
9.1. Responsabilité du Client	8
9.2. Responsabilité de la Société	8
10. Durée, suspension et résiliation	9
10.1. Durée	9
10.2. Suspension de l'accès aux Services	9
10.3. Résiliation	10
10.3.1. Résiliation à l'initiative du Client	10
10.3.2. Résiliation à l'initiative de la Société	10
10.3.3. Conséquences de la résiliation ou de la fin des CGUV	10
11. Propriété intellectuelle	11
12. Traitement des données à caractère personnel	11
13. Assistance	13
14. Non-renonciation	13

15. Droit applicable et juridiction compétente	13
15.1. Droit applicable	13
15.2. Résolution amiable	13
15.3. Juridiction compétente	13

1. Préambule

La Société est un acteur français Fintech qui fournit des services de paiement électronique s'appuyant sur une forte culture numérique et orienté vers la création de services à valeur ajoutée grâce à l'utilisation des technologies de l'information. La Société a obtenu un agrément d'Établissement de Paiement auprès du régulateur français, l'ACPR en 2015 et respecte les mêmes obligations réglementaires que les établissements bancaires et de crédit. est un acteur français Fintech dans les services de paiement.

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation et de Vente ("**CGUV**") ont pour objet de définir les conditions d'accès et d'utilisation du Site et des Services, ainsi que de définir les droits et obligations des Utilisateurs et de Staking Invest by Payment.net dans ce cadre.

Les présentes CGUV s'appliquent à tous les Utilisateurs sans restriction ni réserve, pour toute utilisation du Site et des Services.

2. Définitions

Sauf précision contraire et sans préjudice des autres définitions figurant dans les CGUV, les termes et expressions ci-après définis auront, toutes les fois qu'ils débiteront par une majuscule dans le présent accord, qu'ils soient employés au singulier ou au pluriel, au masculin ou au féminin, la signification qui leur est donnée ci-après :

Actif Numérique	désigne un ou plusieurs actifs numériques au sens de l'article L.54-10-1 du Code monétaire et financier.
Annexe	désigne une (ou plusieurs) annexe(s) des CGUV, lesquelles contiennent la description de Staking Invest by Payment.net.
Client	désigne toute personne physique titulaire d'un Compte.
Compte	désigne l'interface numérique dédiée et individualisée d'un Utilisateur sur le Site et lui donnant accès aux Services.
Conditions Générales de Vente ou CGUV	désigne les présentes conditions générales de vente et d'utilisation des Services.
Partenaires	désigne les partenaires commerciaux et techniques utilisés par Staking Invest by Payment.net.
Parties	désigne la Société et les Utilisateurs ou les Clients.
Plateforme	désigne le site internet de Staking Invest by Payment.net y compris tous ses sous-domaines, et tout site Internet sur lequel les Services sont disponibles.

Portefeuille Externe	désigne le portefeuille personnel non-hébergé et personnel du Client contenant les Actifs Numériques du Client, n'étant pas détenu par la Société mais identifié comme disponible pour recevoir des dépôts.
Portefeuille Interne	désigne le portefeuille <i>custodial</i> contenant les Actifs Numériques du Client, conservé hébergé par la Société pour le compte du Client.
Services	désigne les services fournis par la Société, incluant la fourniture de la Plateforme.
Tiers	désigne toute personne, physique ou morale, en dehors de la Société et des Utilisateurs/Clients.
Utilisateur	désigne toute personne physique ou morale accédant à la Plateforme sans être Client.

3. Objet

Les présentes CGUV ont pour objet de régir les conditions générales de vente des Services vendus et fournis par la Société aux Clients, les conditions d'utilisation de la Plateforme, ainsi que les droits et obligations de la Société, du Client et de l'Utilisateur dans ce cadre.

En conséquence, l'Utilisateur est invité, lors de la création de son Compte Client et / ou lors de sa première connexion, à lire attentivement l'intégralité des CGUV, y compris les Annexes.

4. Acceptation et modification

4.1. Acceptation

Lors de sa première connexion et de la création de son Compte Client, l'Utilisateur matérialise son consentement aux CGUV lorsqu'il coche la case correspondante apparaissant sur la Plateforme.

A la suite de la création de son Compte, les CGUV sont remises au Client sur support durable au sein de son espace personnel dans des conditions permanentes d'accessibilité.

Les présentes CGUV constituent un accord juridiquement contraignant entre la Société et le Client. Ce dernier reconnaît les avoir lues attentivement, comprises et acceptées dans leur intégralité.

L'acceptation des présentes CGUV est nécessairement pleine et entière. Toute adhésion sous certaines réserves est considérée comme nulle et non avenue. Les présentes CGUV régissent l'ouverture d'un Compte au nom de chaque Utilisateur et s'appliquent, sans restriction ni réserve, à toute utilisation des Services proposés sur la Plateforme. Le Client qui n'accepte pas d'être lié par les présentes CGUV ne pourra pas accéder aux Services.

Chaque Utilisateur reconnaît avoir, dans son pays, la capacité de contracter et de s'abonner à la Plateforme et déclare avoir lu et accepté sans restriction ni réserve les CGUV. L'acceptation est matérialisée par une case à cocher lors de la création d'un Compte sur la Plateforme.

4.2. Modification des CGUV

Pour améliorer son fonctionnement et sa qualité, la Société peut faire évoluer les caractéristiques et les fonctionnalités de la Plateforme.

La Société peut modifier unilatéralement les CGUV concernant les aspects techniques de la Plateforme dès lors qu'il n'en résulte ni augmentation du prix, ni altération de la qualité et que les caractéristiques auxquelles le Client a subordonné son engagement ont pu figurer dans les CGUV.

Les Utilisateurs seront informés des modifications par tout moyen (ex : par email) dans un délai de 15 jours préalablement à l'entrée en vigueur de la nouvelle version.

En cas de modification substantielle des CGUV, les Utilisateurs seront invités à accepter la nouvelle version sur la Plateforme.

5. Acceptation des risques inhérents aux Services

En acceptant les présentes CGUV, le Client est conscient que les Produits et Services proposés par la Société sont relatifs au secteur des actifs numériques et en lien direct avec la technologie *blockchain*, ce qui entraîne plusieurs conséquences.

Risque économique. D'une part, les Clients sont conscients des risques économiques liés aux Services offerts. Ils reconnaissent à ce titre que les marchés d'actifs numériques sont décentralisés et non réglementés et que les Services ne conviennent pas à de nombreux investisseurs et représentent un niveau élevé de risque de perte de capital notamment lié à l'extrême volatilité des marchés.

Par conséquent, bien que le risque de perte ne dépasse pas le montant investi, les Clients s'engagent à ne pas investir des fonds qu'ils ne peuvent pas se permettre de perdre. Par ailleurs, ils reconnaissent comprendre que les performances passées ne sont en aucun cas une indication des performances futures qui peuvent varier aussi bien à la hausse qu'à la baisse.

Risque technologique. D'autre part, les Clients sont conscients des risques technologiques liés aux Produits et Services offerts, y compris, les risques liés à une erreur ou une défaillance de sécurité, associée ou non à la blockchain, pouvant entraîner une perte de données ou encore d'accès aux actifs numériques conservés.

La Société fait ses meilleurs efforts pour fournir toutes les informations pertinentes relatives à la compréhension, la souscription, au fonctionnement et à l'utilisation des Produits et Services proposés.

Enfin, si la Société s'efforce de donner accès sur sa Plateforme à un contenu juste et précis, elle ne garantit pas l'exhaustivité de celle-ci. Dès lors, le Client reconnaît avoir effectué des recherches personnelles avant de souscrire à l'un quelconque des Services et s'être informé sur les risques inhérents à leur utilisation.

Toute information, renseignement, description, statistique, donnée, y compris les indicateurs de performances, sont fournis aux utilisateurs à titre purement indicatif. Rien sur la Plateforme ne pourra être interprété comme une recommandation à réaliser une action quelconque.

Risques juridiques Dans certaines juridictions, la délégation d'actifs numériques peut être considérée comme une opération relative à un titre financier ou à un autre titre réglementé.

Le Client doit déterminer lui-même si la délégation de crypto-actifs est légale dans sa juridiction et supporter toutes les conséquences juridiques ou financières dont les crypto-actifs sont appréhendés juridiquement dans sa juridiction.

Risques de perte de récompenses ou d'actifs stakés (cette perte est appelée "slashing"). En cas de panne technique, défaillance du réseau ou de la Société, tout ou partie des actifs peut être détruit et le Client peut perdre ses récompenses ou ses actifs stakés.

Les Clients peuvent perdre tout ou partie des crypto-actifs délégués à la Société qui ne contrôle pas le montant des crypto-actifs détruits. La destruction est opérée directement et automatiquement.

La section « Risques » du Site Web consacré à chaque actif pour lesquels un service de Staking est ouvert par la Société contient les informations relatives aux risques encourus par les Clients pour la validation de cette chaîne particulière.

Les erreurs de la Société qui pourraient conduire à la destruction de crypto-actifs sont la « double signature », où la société signe 2 blocs concurrents et une panne matérielle conduisant à ce que le nœud validateur exploité par la Société n'ait pas signé suffisamment de blocs dans les derniers proposés.

Lorsqu'une erreur manifeste de la Société conduit le Client à perdre une partie des crypto-actifs délégués, la Société est tenue responsable de cette perte et dédommagera le Client à hauteur de cette perte. En revanche, la perte d'un revenu potentiel, par exemple liée à la suspension du service de Staking pour maintenance, à une défaillance des réseaux ou à un cas de force majeure, ne sera pas compensée par la Société, ce que le Client accepte expressément.

6. Périodes de blocage

Certains protocoles peuvent exiger une période de blocage, durant laquelle le Client ne peut pas retirer ses actifs. Durant cette période, le Client ne pourra pas fermer son Compte Client.

Les Clients comprennent et acceptent que la Société ne maîtrise pas les durées de blocage, qui sont exclusivement déterminées par les protocoles.

Les Clients seront informés de la période de blocage applicable, avant la confirmation de leur ordre de staking. Si le Client n'accepte pas la durée de cette période, il ne doit pas valider son ordre.

Par ailleurs, les Clients sont informés que la valeur des actifs numériques est volatile et peut fluctuer. Ils comprennent et acceptent que Société ne sera pas responsable en cas de perte résultant d'une fluctuation du cours des actifs numériques durant la période de blocage.

7. Comptes

Afin de bénéficier des Services ou d'acquérir des Produits et sous réserve de leur éligibilité, l'Utilisateur doit ouvrir un Compte.

Sauf autorisation spécifique, les Utilisateurs ne peuvent pas créer plusieurs Comptes.

Les Comptes sont accessibles 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, excepté en cas d'opérations de maintenance ou de mises à jour.

7.1. Création d'un Compte Client

Création. Pour utiliser la Plateforme l'Utilisateur est invité à créer un Compte personnel et unique en :

- renseignant son adresse e-mail ;
- choisissant un mot de passe (solide) ;
- se conformant aux exigences de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (exigences LCB-FT), notamment transmettre tous les éléments de connaissance client demandés à l'entrée en relation et tout au long de la vie du compte.

- acceptant les présentes CGUV.

Les Utilisateurs sont informés que l'ouverture d'un Compte est soumise à des exigences d'identification LBC-FT, éventuellement par l'intermédiaire d'un Partenaire. La Société peut refuser l'ouverture d'un Compte pour toute raison légale, sans justification. Le cas échéant, ce refus ne donnera lieu à aucun dommage et intérêt.

Les Utilisateurs s'engagent à fournir des informations exactes et précises s'agissant de leur état civil et de leurs coordonnées.

L'Utilisateur est invité à compléter son profil personnel en renseignant notamment les informations suivantes :

- prénom et nom de famille ;
- date de naissance ;
- email ;
- numéro de téléphone.

7.2. Sécurité du Compte

L'Utilisateur est responsable de l'accès et de l'utilisation et doit faire un usage strictement personnel de ses informations de connexion (identifiant, mot de passe) au Compte et à la Plateforme.

Le Client ne doit en aucun cas divulguer ses informations de connexion. Le Client s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour sécuriser l'accès à l'identifiant et au mot de passe de ses Comptes. Le Client est fortement encouragé à mettre en place un moyen d'authentification à deux facteurs.

Le Client est responsable des agissements de toute personne utilisant son Compte, y compris sans accord préalable. Le Client s'engage à signaler toute utilisation frauduleuse de son Compte, de son identifiant ou de son mot de passe à la Société dans les meilleurs délais.

S'il a des raisons de croire que ses données de connexion ont été perdues, volées, détournées ou compromises d'une quelconque manière, ou en cas d'utilisation non autorisée de la Plateforme, le Client doit immédiatement le notifier à la Société par courrier électronique à psan@tractial.com. En l'absence d'une telle notification, toute utilisation de la Plateforme ou des Services est réputée avoir été faite par le Client.

Dans une telle situation et/ou en présence d'une menace potentielle ou avérée pour la sécurité ou la confidentialité des données du Client, le Client autorise la Société à prendre toutes les mesures appropriées pour empêcher tout accès non-autorisé (par exemple, réinitialiser le mot de passe et l'identifiant ou suspendre l'accès à la Plateforme).

Le Client déclare expressément que l'Utilisateur dispose de la capacité et/ou avoir reçu les autorisations requises pour acquérir des Produits ou utiliser les Services fournis par la Société et garantit la Société contre toute responsabilité du fait d'une fausse déclaration.

La Société ne saurait être responsable des erreurs contenues dans les informations de l'Utilisateur, de la perte ou du vol d'un mot de passe par l'Utilisateur, ni de l'usurpation de Compte qui en résulte.

7.3. Blocage, suppression du Compte

Blocage. La Société se réserve le droit, à tout moment et à sa seule discrétion, de bloquer temporairement un Compte, incluant, mais sans s'y limiter, les cas suivants :

- Le Client contrevient à l'une des stipulations des présentes CGUV ;
- La Société constate que les informations d'identification fournies par le Client sont mensongères ou incomplètes ;
- Le Client en fait la demande à la suite de la perte ou du vol de son mot de passe ou en cas de suspicion d'activités frauduleuses (notamment en cas d'usurpation d'identité) ;
- Le Client est suspecté de fraude.

Dans de tels cas, la Société se réserve le droit d'appliquer des pénalités et des frais de gestion au Client et/ou de réclamer des dommages et intérêts au Client.

Les Clients concernés par le blocage seront notifiés de la mesure sans délai et par tous moyens. Le blocage du Compte ne donnera lieu à aucun dommage et intérêt au bénéfice du Client.

Le blocage d'un Compte Client entraînera automatiquement le blocage du Compte de Paiement appartenant au même Client.

La réactivation du Compte pourra être subordonnée à la transmission par le Client de documents additionnels.

Suppression. Le Client peut à tout moment solliciter sa désinscription par courrier électronique à l'adresse psan@tractial.com, sous réserve de toute disposition contradictoire dans le cadre de la souscription de certains Services.

La suppression du Compte entraîne de manière irréversible la suppression des données du Client, sous réserve de la conservation des données et des informations requises par la réglementation LCB-FT, en application de l'article L.561-12 du code monétaire et financier.

La Société se réserve le droit de suspendre ou de supprimer un Compte en cas de violation particulièrement grave des présentes CGUV ou en cas de risques avérés de blanchiment ou de financement du terrorisme.

La Société ne peut être tenue responsable, en toutes circonstances, de la perte de données ou d'Actifs Numériques résultant de la suppression du Compte du Client.

8. Services

Sous réserve de la création d'un Compte validé selon les conditions précisées à la Section 6, la Société offre à ses Clients les Services suivants :

Staking Invest by Payment.net : service de staking de cryptomonnaie. Pour assurer ce service, la société mettra notamment à disposition les services suivants :

- création de wallet crypto ségrégué au nom du client,
- réception de devises FIAT,
- change de FIAT vers crypto à la demande du client,

- change de crypto vers crypto à la demande du client,
- change de crypto vers FIAT à la demande du client,
- transfert de devises FIAT vers le compte bancaire du client,
- transfert de crypto vers un wallet externe du client
- dépôt de crypto appartenant au client sur un wallet dédié au staking,
- reversement des intérêts (yield) liés au staking sur le wallet de staking (interest compound) ou sur le wallet dédié du client.

9. Droit de rétractation

L'achat et la vente d'Actifs numériques donnent lieu à un droit de rétractation de quatorze (14) Jours au profit du Client consommateur. Les Clients peuvent exercer ce droit en envoyant une demande correspondante à l'adresse de contact indiquée en première page.

Le remboursement sera effectué au plus tard dans les quatorze (14) jours à compter de la date à laquelle la Société est informée de la décision du Client de se rétracter.

Le remboursement sera effectué par le même type de paiement que celui utilisé pour effectuer l'achat, sauf si le Client demande à être remboursé par un autre moyen de paiement. Si le Client choisit un autre moyen de paiement que celui utilisé lors de l'achat et que cela occasionne des frais supplémentaires, ces frais sont à la charge du Client.

Si le Client souhaite que les services soient fournis par la Société avant la fin du délai de rétractation de 14 jours, il doit en faire la demande auprès de la Société. Dans ce cas, le Client reconnaît et accepte que son droit de rétractation sera perdu si le Service lui est entièrement fourni avant la fin dudit délai.

Par ailleurs, le Client qui a exercé son droit de rétractation du présent contrat de prestation de services dont l'exécution a commencé, à sa demande expresse, avant la fin du délai de rétractation, devra verser à la Société un montant correspondant au service fourni jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter.

10. Responsabilité des Parties

10.1. Responsabilité du Client

Les Clients garantissent la Société contre tout manquement excédant le risque prévisible, contre toute utilisation frauduleuse ou de mauvaise foi des Services.

Les Clients s'engagent à indemniser, défendre et garantir la Société contre toute réclamation découlant contre la Société découlant de l'utilisation des Services faite par le Client.

Les Clients s'engagent en outre à indemniser et à dégager la Société de toute responsabilité, perte, dommages, coûts, réclamations et/ou dépenses, y compris, mais sans s'y limiter, les honoraires d'avocat, que la Société pourrait encourir ou devoir payer en raison de telles réclamations.

10.2. Responsabilité de la Société

La Société s'engage à exécuter ses obligations avec le soin normalement attendu d'un professionnel du même secteur d'activité et à respecter les usages professionnels en vigueur. La société est entièrement responsable de tout manquement ou défaillance du prestataire de conservation affectant le Portefeuille interne de l'Utilisateur. Toutefois, la Société ne peut être tenue qu'à une obligation de moyen.

Les Services sont fournis « en l'état », à l'exclusion de toute garantie quelle qu'elle soit. La Société décline toute responsabilité et toute obligation d'indemniser quelque personne que ce soit pour une perte ou un dommage causé par un Client ou par un Tiers en dehors de toute faute de sa part.

La Société ne garantit pas un accès continu et ininterrompu aux Services. Par conséquent, elle ne peut être tenue responsable pour tout acte ou omission, inexécution, exécution partielle ou retard dans l'exécution de ses obligations en relation avec le dommage ou la perte subie directement ou indirectement par le Client résultant de facteurs échappant au contrôle raisonnable de la Société.

Les Clients sont informés que la Société pourra occasionnellement interrompre l'accès à tout ou partie des Services :

- pour permettre des réparations, des opérations de maintenance ou d'amélioration des fonctionnalités ;
- en cas de suspicion de tentative de piratage, de détournement de fonds ou de tout autre risque de dommage ;
- sur demande ou instruction de personnes autorisées ou d'autorités compétentes.

La Société ne peut en aucun cas être tenue responsable des dommages résultant de telles suspensions. Dès la reprise normale du service, la Société s'efforcera raisonnablement de traiter les Transactions en cours dans les meilleurs délais.

En outre, la responsabilité de la Société sera écartée en cas de tout préjudice :

- de refus d'un virement bancaire ;
- d'une utilisation inhabituelle ou illégale des Services ;
- d'un manquement délibéré ou d'une négligence grave d'un Client à ses obligations ou de toute faute de sa part ;
- des pannes ou dysfonctionnements des Services qui ne sont pas de la responsabilité de la Société ;
- de cyberattaques ;
- de dommages indirects qui pourraient résulter des Services fournis par la Société, tels que l'action dirigée par un Tiers contre un Client, le préjudice commercial, la perte de clientèle, le trouble commercial, le manque à gagner, la perte de données n'étant pas imputable à la Société, la perte d'image de marque subie par un Client ou par un Tiers ;
- de tout cas de force majeure tel que défini par l'article 1218 du code civil ou tout événement indépendant de la volonté de la Société mais aussi toute mesure prise ou législation adoptée par les autorités françaises ou étrangères.

Ainsi, la responsabilité de la Société ne pourra être engagée que si (i) la Société a commis un manquement et (ii) les Clients démontrent que ce comportement a causé un préjudice certain, personnel, direct et raisonnablement prévisible, sauf disposition légale ou réglementaire contraire.

Si la Société est responsable d'une Transaction mal exécutée, la Société restituera sans délai le montant correspondant au Client et rétablira le Compte débité dans la position qui aurait été la sienne si la Transaction mal gérée n'avait pas eu lieu.

En tout état de cause, au cas où la responsabilité de la Société serait retenue, pour quelque raison que ce soit et quel que soit le fondement juridique invoqué ou retenu, tous préjudices confondus et cumulés, la responsabilité de la Société sera expressément limitée.

11. Durée, suspension et résiliation

11.1. Durée

Les CGUV sont conclues pour une durée indéterminée à compter de leur acceptation.

11.2. Suspension de l'accès aux Services

L'exécution des CGUV ainsi que l'accès aux Comptes et la fourniture des Services peut être interrompue à tout moment par la Société en particulier en présence de l'une des situations visées à l'article 6.4 et dans l'une des situations suivantes:

- d'obligation légale, réglementaire, décision de justice, injonction ou toute demande administrative fondée à suspendre les Services immédiatement ;
- d'interférence pouvant créer un dommage ou une dégradation des équipements de la Société ou de tiers ;
- de modifications de toute nature sur les Produits acquis par le Client ;
- de retard de paiement d'une facture supérieure à trente (30) jours calendaires ;
- de rejet de prélèvement pour défaut de provision ;
- de refus du Client de fournir les informations demandées par la Société dans le cadre de ses obligations légales et réglementaires relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ;
- de détention d'une pluralité de comptes par un même Client ;
- de comportement frauduleux du Client, y compris l'atteinte aux droits de la propriété intellectuelle de la Société ou le détournement de l'utilisation des Services à des fins autres que celles énoncées dans le contrat ;
- de procédure de faillite, de restructuration, de liquidation, de dissolution ou d'une procédure similaire à l'encontre du Client.

La Société pourra également interrompre l'accès à tout ou partie des Services :

- pour permettre des réparations, des opérations de maintenance ou d'amélioration des fonctionnalités ;
- en cas de suspicion de tentative de piratage, de détournement de fonds ou de tout autre risque de dommage ;
- sur demande ou instruction de personnes autorisées ou d'autorités compétentes.

Durant la période de suspension ou de blocage dans les conditions du présent article, le Client reste redevable de l'ensemble des frais qui lui incombent et ne pourra accéder, le cas échéant, à ses revenus en Actifs Numériques générés par le Service.

11.3. Résiliation

11.3.1. Résiliation à l'initiative du Client

Le Client est libre de résilier les CGUV à tout moment. Pour ce faire, il peut utiliser les fonctionnalités correspondantes sur la Plateforme et / ou envoyer un email à psan@tractial.com.

Les CGUV seront par ailleurs résiliées de plein droit lorsque le Client aura entamé la procédure de suppression de son Compte.

11.3.2. Résiliation à l'initiative de la Société

La Société pourra résilier les CGUV (i) en cas de manquements répétés à une ou plusieurs stipulations des CGUV ou (ii) en cas de manquement grave ou de manquement à une obligation essentielle au titre des CGUV.

En outre, si la Société cesse ses activités ou fait l'objet d'une procédure d'insolvabilité et que la procédure n'est pas close dans les quatre-vingt-dix (90) jours, la Société peut mettre fin à ses Services.

11.3.3. Conséquences de la résiliation ou de la fin des CGUV

La fin de la relation contractuelle entre la Société et le Client en application des présentes CGUV entraînera la clôture du Compte. La clôture d'un Compte ne peut donner lieu à aucune indemnisation, quel que soit le préjudice causé par la clôture de ce Compte.

Sauf accord exprès et écrit de la Société, le Client dont le Compte a été clôturé par la Société n'est pas autorisé à en ouvrir un autre. Tout Compte ouvert en violation de cette disposition pourra être immédiatement clôturé par la Société sans préavis.

À la date de résiliation, tous les droits du Client en vertu des présentes CGUV seront immédiatement résiliés et le Client restera redevable des frais de service jusqu'à la date de résiliation indiquée par la Société.

Le titulaire du compte ne pourra plus utiliser les Services à partir de la date effective de la résiliation. Le Compte pourra être maintenu ouvert pendant une période de douze (12) mois afin de couvrir d'éventuels litiges et réclamations ultérieures. Les opérations initiées avant la date effective de résiliation ne seront pas affectées par la demande de résiliation et devront être exécutées selon les termes des CGUV.

En cas de résiliation ou de fin des CGUV, les fonds en Actifs Numériques ou en euros stockés au sein des Comptes seront restitués au Client, selon les instructions de ce dernier et sous réserve (i) du fait que tout litige entre la Société et le Client soit purgé à la date de la résiliation, (ii) des éventuelles périodes de blocage, de restrictions attachées aux Services en cause ou (iii) d'éventuelles sûretés judiciaires ou mesures de gel des avoirs.

12. Propriété intellectuelle

Tous les droits de propriété intellectuelle de la Plateforme, à l'exclusion du contenu généré par les Utilisateurs, sont la propriété exclusive de la Société. Ils sont fournis à titre gratuit dans le cadre exclusif de l'utilisation du Service. Par conséquent, toute utilisation de ces contenus sans l'autorisation préalable de la Société est illicite.

La Société est le producteur de la base de données de la Plateforme. Toute extraction ou reproduction non autorisée est interdite.

13. Traitement des données à caractère personnel

En application du Règlement Général sur la Protection des Données (*General Data Protection Regulation*) adopté par le Parlement européen le 14 avril 2016, et à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, la Société informe le Client :

12.1 Responsable de traitement

Le responsable de traitement est la Société TRACTIAL Société Anonyme française, au capital de 5 150 000 Euros, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro B 334 517 562, dont le siège social est situé 16, Cité Joly - 75011 PARIS

12.2 Délégué à la protection des données

Le Client pourra joindre le délégué à la protection des données à l'adresse mail suivante : dpo@tractial.com.

12.3 Finalités du traitement

Dans le cadre de l'exploitation des services fournis par la Société, le traitement de données personnelles a pour finalité la gestion des clients, la création et la gestion des comptes, la gestion des contrats, la gestion des résiliations, la gestion des litiges, la gestion du site internet, le mailing, les communications, les vérifications en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et de lutte contre le financement du terrorisme, la gestion de la connaissance client, l'élaboration de statistiques dans le but d'améliorer les outils de la Société, la gestion des demandes concernant les droits des personnes, l'implémentation des partenaires, la gestion du support.

12.4 Nature des données

La Société collecte les données suivantes concernant ses clients :

- Données d'état-civil, d'identité, d'identification... ;
- Informations d'ordre économique et financier (revenus, situation financière, situation fiscale...);
- Données de connexion (adresses IP, journaux d'événements...).

12.5 Source des données

La Société collecte les données à caractère personnel de manière directe par le biais d'un contrat, d'une obligation légale, du consentement de la personne ou de l'intérêt légitime de la société.

La Société collecte également les données à caractère personnel de manière indirecte afin de respecter la réglementation en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et de lutte contre le financement du terrorisme.

12.6 Consentement de la personne

Lorsque la personne a donné son consentement pour la collecte de ses données personnelles, celle-ci peut retirer son consentement, si le fondement juridique pour la collecte des données n'existe plus. Le Client peut retirer son consentement via l'adresse dpo@tractial.com.

La Société informe qu'un tel cas de retrait entraînera la clôture du Compte.

12.7 Intérêt légitime du traitement

Lorsque la Société collecte et utilise des données personnelles de représentants de ses Partenaires en se fondant sur l'intérêt légitime, celui-ci a pour finalité la prospection de nouveaux Partenaires.

12.8 Scoring

Un *scoring* est mis en place uniquement en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux, de lutte contre le financement du terrorisme et de lutte contre la fraude.

12.9 Destinataires des données

Les destinataires des données à caractère personnel sont les collaborateurs habilités au sein de la Société, les autorités de contrôle, les partenaires de la Société et ses sous-traitants. Les données personnelles peuvent également être divulguées en application d'une loi, d'un règlement ou en vertu d'une décision d'une autorité réglementaire ou judiciaire compétente.

12.10 Durée de conservation

Les données à caractère personnel collectées par la Société sont conservées le temps nécessaire à la finalité du traitement. Au-delà de cette durée de conservation, elles deviennent des archives intermédiaires ou sont anonymisées et conservées dans un but statistique et historique.

12.11 Droits des personnes

Chaque Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de ses Données à Caractère Personnel, et d'un droit à la limitation et à l'opposition au traitement de ces données. Ces droits peuvent être exercés en nous contactant à l'adresse suivante : par mail dpo@tractial.com et en justifiant de son identité.

12.13 Transfert de données

La Société a recours à des prestataires habilités se situant à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union Européenne.

En cas de transfert vers un pays tiers, la Société respecte le Règlement Général sur la Protection des Données en ayant recours à des partenaires ou sous-traitants présentant des garanties adéquates par le biais d'une procédure d'adéquation, de clauses contractuelles types ou de règles internes d'entreprise.

12.14 Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL)

Si le Client considère que la Société ne respecte pas ses obligations au regard de la Loi Informatique et Libertés ou du Règlement Général sur la Protection des Données, il pourra adresser une plainte ou une demande auprès de l'autorité compétente. Le siège social de la Société se situant en France, l'autorité compétente est la Commission Nationale Informatique et Libertés. Le Client a la possibilité de s'adresser à la Commission Nationale Informatique et Libertés par voie électronique via le lien suivant : www.cnil.fr/fr/plaintes/internet.

14. Assistance

En cas de besoin d'assistance technique ou de support commercial, le Client peut à tout moment créer un ticket à l'adresse suivante : psan@tractial.com.

Le support sera en mesure de répondre aux demandes exprimées en langue française et anglaise dans un délai indicatif de sept (7) jours.

15. Non-renonciation

Le fait que la Société n'exige pas à un certain moment que l'autre partie exécute l'une de ses obligations en vertu des présentes CGUV n'affecte pas le droit de la Société de demander leur exécution par la suite.

La nullité d'une clause n'affecte pas la validité et l'obligation de respecter les autres clauses.

16. Droit applicable et juridiction compétente

16.1. Droit applicable

Les présentes CGUV sont exclusivement régies par le droit français.

16.2. Résolution amiable

En cas de litige, le Client est invité à procéder amiablement et à formuler une réclamation auprès du service clientèle de la Société par voie postale à l'adresse suivante : TRACTIAL, Service PSAN, 16 cité joly, 75011 Paris, France.

Aucune action ne pourra être intentée contre la Société sans qu'une mise en demeure par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, ne lui ait été adressée préalablement.

En cas de litige résultant de l'application des présentes CGUV, et à défaut d'accord amiable, le Client consommateur peut saisir gratuitement un médiateur indépendant, sans préjudice de tout autre recours. Pour cela, le Client consommateur peut adresser un courrier à TRACTIAL, Service PSAN, 16 cité joly, 75011 Paris, France.

16.3. Juridiction compétente

Pour les Clients professionnels, et à défaut d'accord amiable, tout litige découlant des présentes CGUV sera tranché par les tribunaux du ressort de la Cour d'Appel de Paris. Pour les Clients ayant la qualité de consommateur, le litige sera tranché par la juridiction compétente dans les conditions de droit commun.